



Le 5 novembre 2019

Madame, Monsieur le Candidat,
Madame, Monsieur le Maire (sortant et candidat),

Le MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX est un parti politique officiel dédié exclusivement à la cause animale. Il vous propose de signer une charte - ci-jointe - mettant en valeur ce qu'un maire peut réaliser sur sa commune ou son agglomération pour améliorer le sort des animaux.

Cette charte propose qu'en cas d'élection vous déléguez à un(e) élu(e), adjoint(e) ou conseiller(e) municipal(e), les missions vous concernant à propos des animaux, tout en les supervisant bien sûr. Dans de nombreux cas, il sera utile que l'élu(e) coopère officiellement avec un membre de l'administration.

Durant votre campagne électorale, vous pourrez soit accueillir sur votre liste un candidat du MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX (très souvent il s'agira d'un responsable associatif local pour la protection des animaux), soit demander à un membre de votre liste, sensible à la cause animale, de se référer du MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX soit signer simplement la CHARTE DES MAIRES POUR LES ANIMAUX et le faire valoir.

Cette charte figurera sur notre site (www.lemouvementpourlesanimaux.com) ainsi que la liste des candidats et maires sortants candidats l'ayant signée.

Nous aiderons les élu(e)s après les élections à remplir leurs missions grâce à des conseils réguliers, et personnalisés si besoin est.

Au cas où vous souhaiteriez joindre un responsable du MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX, vous pouvez appeler au numéro de téléphone en bas de la page.

Nous vous remercions de votre attention bienveillante et vous adressons, Madame, Monsieur le/la candidat(e), Madame, Monsieur le maire, l'expression de nos meilleurs sentiments,

Catherine BOMPARD - Présidente